LES FUMEURS

Les Hollandais fument plus que tous les autres peuples du nord. Fumer—rêver les yeux ouverts ! Les bateliers sur la Treschkritt, la diligence aquatique de la Hollande, calculent en fumant la distance à parcourir ; ils ne disent pas : de tel endroit à tel autre, il y a tant de milles, mais il a le temps de fumer tel nombre de pipes. Quand vous entrez dans une maison, votre hôte vous offre de suite un cigare, et, souvent, il insiste pour emplir votre porte-cigare, avant votre départ. Il y a des fumeurs qui s'endorment la pipe à la bouche, qui la rallument la nuit quand ils s'éveillent, et le matin avant de sortir de leur lit. Diderot dit qu'un Hollandais est un " alambic vivant." Le cigare n'est pas pour lui un compagnon de son oisiveté, mais il le stimule et l'encourage à travailler.

Un Français a raconté l'histoire d'un vieux gentilhomme de Rotterdam, Van Kleas, surnommé le Père Grande Pipe. Il était vieux, gras, et il fumait sans cesse. Il avait été marchand, et il avait amassé une immense fortune dans les Indes.

A son retour de Rotterdam, il s'était fait bâtir, près de la ville, un beau château, dans lequel il avait un musée composé de toutes les pipes de toutes les contrées et de tous les temps. Ce musée était ouvert à tous les étrangers, et il leur était présenté un catalogue de la collection, relié en velours avec des poches pour les cigares et le tabac.

Mynheer Van Kleas fumait 150 grammes de tabac par jour et il mourut à 98 ans ; depuis l'âge de 18 ans jusqu'à sa mort, il en avait fumé 4,883 kilogrammes—ce qui eut fait une ligne de tabac longue de vingt lieues françaises.

Quelques jours avant la fin de sa 98ème année, il sentit tout à coup sa mort approcher, et il fit venir son notaire—un grand fumeur—et il lui dit :

—Mon cher notaire, emplissez votre pipe et la mienne ; je vais bientôt mourir.

Quand les deux pipes furent allumées, Van Kleas dicta son testament devenu célèbre par toute la Hollande.

Après avoir disposé de la plus grande partie de sa fortune en faveur de ses parents, de ses amis et des hôpitaux, il continua ainsi :

" Je désire que tous les fumeurs du pays soient invités à mes funérailles et par tous les moyens possibles ; journaux, lettres privées, circulaires et annonces.

" Chaque fumeur qui aura accepté l'invitation recevra un cadeau de dix livres de tabac et deux pipes, sur lesquelles seront gravées mon nom, mes armes et la date de ma mort.

" Les pauvres de ce district qui auront suivi mon corps recevront chacun et chaque année, le jour anniversaire de ma mort, un gros paquet de tabac,

" Mais je pose pour condition à tous ceux qui assisteront à la cérémonie funèbre, de fumer tout le temps qu'elle durera, sans interrompre : ceux-là seuls profiteront de mon testament.

" Mon corps sera enfermé dans un cercueil doublé à l'intérieur du bois de toutes mes vieilles boîtes de cigares de la Havane.

" Au fond du cercueil sera déposé un paquet du tabac français, connu sous le nom de caporal et un paquet de notre tabac hollandais.

" Quand le cercueil aura été déposé dans la voûte, chaque personne présente passera devant et jettera dessus la cendre de sa pipe."

Le testament fut exécuté. Les funérailles furent splendides, et enveloppées dans un épais nuage de fumée. Les pauvres bénirent la mémoire du grand fumeur, et un souvenir vit encore dans son pays.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES D'AMATEURS

Photo J.-A. Lachance

4me prix : Fleuve St-Laurent devant Québec

SOIRÉES DE FAMILLE

Le 18 octobre, les amateurs favoris du Monument National joueront la superbe comédie *Le voyage au Caucase* en trois actes, de Blavet et Carré.

Cette comédie, dont le sujet est tout à fait nouveau, ne saurait manquer de plaire à notre public appréciateur. Les situations sont nouvelles et du plus haut comique ; les acteurs sont triés sur le volet, bref rien ne manquera pour faire de cette soirée une des plus intéressantes que nous ayons encore eues.

Ne manquez pas d'assister.

CONCOURS DE NOUVELLES CANADIENNES

SUJET ET CONDITIONS

Sujet : Une nouvelle canadienne, historique ou non, ne dépassant pas quatre colonnes de notre journal.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 17 novembre exclusivement. Ils devront porter le nom et l'adresse de l'auteur. Ils seront jugés par trois personnes compétentes et complètement désintéressées.

Les manuscrits primés deviendront la propriété du MONDE ILLUSTRÉ. *Les autres seront rendus s'ils sont accompagnés des timbres nécessaires pour l'affranchissement.*

PRIX

Douze prix seront accordés.

1er prix : une médaille d'argent ; 2ème prix : un an d'abonnement ; 3ème prix : 8 mois d'abonnement ; 4ème prix : 6 mois d'abonnement ; 5ème prix : 4 mois d'abonnement ; sept autres prix de trois mois d'abonnement chacun.

Photo U.-J. Ledoux

5me prix : Villa mon Repos

Photo A. Légaré

7me prix : Vieil escalier de la citadelle

LES GAGNANTS DU CONCOURS